[Traduction]

L'hon. M. Lambert: Je ne trouve pas les chiffres que je veux citer. Il y va de la réputation du député de Calgary-Sud (M. Mahoney), vous savez.

Une voix: Avez-vous retrouvé vos chiffres?

L'hon. M. Lambert: Oui, je les ai retrouvés. Je vais m'inspirer de l'enquête réalisée par la Banque de Montréal sur les projets d'investissement et d'immobilisation pour 1972. Il y a quelques semaines, on a fait connaître les projets d'investissement de capitaux des compagnies canadiennes pour 1972 et, en toute sincérité, malgré ce qu'en a dit le ministre, ils sont très décevants. Il va v avoir une augmentation de 4.9 p. 100 seulement par rapport aux chiffres provisoires de 1971. Si on évalue le facteur prix à 4 p. 100 environ, la croissance réelle sera extrêmement réduite en 1972. Cela est assez étrange, monsieur l'Orateur, car le ministre soutient mordicus que l'activité économique s'intensifie. Nous souvenant qu'au cours de la seconde année de ce qu'on nous a dit être une période d'expansion économique, les investissements auraient dû comme toujours s'intensifier, le rapport que j'ai entre les mains aurait dû indiquer des résultats révélateurs de gains plus intenses. Peut-être le ministre peut-il expliquer ce qui s'est produit. Dès lors, à quoi attribuer, disons le mot, cette stagnation dans les prévisions touchant les investissements dans le secteur privé en 1972?

Tout d'abord, je dirais que le faible taux de croissance résulte des agrandissements assez considérables des usines au cours des deux ou trois années précédentes; en 1969 et en 1970, alors que la mentalité inflationnaire était particulièrement marquée dans l'économie, les manufacturiers ont augmenté leurs dépenses d'établissement de 19.4 p. 100 en moyenne à un moment où l'on pouvait légitimement s'attendre que les investissements baisseraient sous l'effet de la politique monétaire rigoureuse qui prévalait à ce moment-là. Entre parenthèses, étant donné l'excédent de 19.4 p. 100 de capacité que je viens de mentionner, je crains fort que les moyens auxquels le ministre a recours pour favoriser l'essor des industries de fabrication et de transformation, qu'il s'agisse d'exemptions d'impôts ou d'un taux d'amortissement accéléré, ne soient pas aussi efficaces qu'il l'espère. On peut également constater qu'au cours de 1971 l'industrie minière a largement accru ses mises de fonds, augmentant ainsi sa capacité de production alors que la demande mondiale était stagnante. Examinons le cas de l'International Nickel et celui d'autres sociétés qui ne fonctionnent pas à plein rendement. Croyez-vous qu'en 1972 et 1973 ces sociétés dépenseront davantage pour acheter de l'équipement et accroître leurs moyens de production? Je ne le crois pas. Bref, l'an dernier, l'accroissement sensible des moyens de production a ajouté considérablement à un surcroît de production évident.

En second lieu, un facteur peut-être encore plus important qui a largement influé sur les décisions relatives aux dépenses de capital a été l'interprétation des futures tendances de l'économie qu'a donnée le monde des affaires au moment de l'enquête. Cette attitude quelque peu défavorable était à prévoir puisque les hommes d'affaires étaient encore sous l'influence de la tenue médiocre de l'économie canadienne au cours de l'année précédente. En outre, le pessimisme du monde des affaires s'était aggravé l'an dernier à la suite des événements extraordinaires qui s'étaient produits à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, la situation financière était incertaine dans le monde entier. Bien entendu, le Canada a eu à faire face à

la surtaxe et aux mesures protectionnistes imposées par les États-Unis.

Le dernier facteur, loin d'être le moindre—et je voudrais que le ministre des Finances (M. Turner) fasse très attention—est l'avalanche de projets de loi touchant le commerce qui a déferlés. Je pense notamment au bill C-256, au bill C-263 et à toute une série d'autres projets infâmes. Alors que l'on prévoit que l'ensemble des dépenses en installations et en machines des entreprises augmenteront de 3.7 p. 100, les diverses entreprises se trouvent dans des situations très différentes comme le montre la disparité des prévisions de dépenses d'investissement de cette année.

J'ai déjà parlé de l'industrie des pâtes et papiers et de l'exploitation forestière. L'industrie des pâtes et papiers est un des secteurs commerciaux les plus faibles du point de vue des investissements, alors que dans la branche d'activité sœur, l'exploitation forestière, on prévoit que les dépenses d'investissement augmenteront dans la proportion élevée de 12.4 p. 100. Cet écart important n'est pas étonnant puisqu'en 1971, l'industrie forestière a connu une demande soutenue de bois alors que la construction domiciliaire en Amérique du Nord traversait une période florissante. Par contre, l'industrie des pâtes et papiers, en proie à une demande lente, à une concurrence vigoureuse sur les marchés habituels et à une autre compression des bénéfices découlant de la hausse du cours du dollar canadien, a vu sa marge de bénéfices diminuer des deux tiers. Aujourd'hui, le ministre n'a pas dévoilé grand chose quant au sort futur du dollar canadien. Si la tendance actuelle se maintient, l'industrie des pâtes et papiers, l'industrie chimique des matières premières pondéreuses et bien de nos industries d'exportation seront atteintes bien davantage. La réduction d'impôt en 1973 ne leur sera d'aucun secours, car pour ce qui est des rentrées d'argent, elle n'aura d'effets qu'en 1972.

L'industrie extractive, abstraction faite du minerai de fer et du pétrole, a également été atteinte par l'amoindrissement de la demande du marché, consécutif au ralentissement de la fabrication en Europe et au Japon. Après le programme d'investissements poussés de 1971, les producteurs de cette industrie ont dit qu'il y avait aussi eu une réduction considérable, d'au moins 17.5 p. 100, des dépenses en immobilisations. Étant donné que ces industries fondées sur les ressources sont des industries de capital au plus haut point, et vu le poids considérable de leurs dépenses d'investissement dans le secteur des affaires, le fait qu'elles prévoient de réduire leurs dépenses en immobilisations va ralentir de façon marquée l'expansion générale des dépenses consacrées aux usines et au matériel.

C'est précisément le secteur que veut stimuler le ministre. Qu'est-ce qui va produire des résultats immédiats, monsieur l'Orateur? Est-ce que ce seront des réductions d'impôt en 1973 et en 1974?

L'hon. M. Turner: Ce sera la planification des sociétés. Nous leur avons donné droit à un amortissement presque immédiat.

L'hon. M. Lambert: Le ministre parle de la planification des sociétés et pense que cela va améliorer la situation. Pourquoi n'a-t-il pris aucune mesure à l'égard des sociétés multinationales du Canada et de la question du revenu international? Il n'a fait que retarder le jour fatal où la hache va tomber. Au lieu d'être en 1973, ce sera en 1975. Existe-t-il un domaine dans lequel une planification et des engagements à long terme soient de plus grande importance que dans le domaine international? Par exemple,